

Système de notation des cours (art.11)

Moyenne d'études du programme ^(c) (art 11.2)

Pour tous les cours de l'École de langues, les normes de succès exprimées en lettres et en valeur en points sont les mêmes que pour l'ensemble des cours de la FÉP, seules les barèmes en % sont différents

Normes de progression et de succès des programmes de la FÉP (art.14,15,16)

Évaluation qualitative	Interprétation	Note en lettres	Barèmes en %	Valeur en points	Moyenne cumulative en points
Objectifs dépassés	Travail de qualité EXCEPTIONNELLE dépassant les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe.	A⁺	= 95,5 - 100	= 4,3	Succès ++
	EXCELLENT travail: tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vue en classe.	A	= 90,5 - 95,4	= 4,0	
		A⁻	= 87,5 - 90,4	= 3,7	
Objectifs tout à fait atteints	TRÈS BON travail fourni: la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vue en classe sont généralement bien intégrées.	B⁺	= 83,5 - 87,4	= 3,3	Succès +
		B	= 79,5 - 83,4	= 3,0	
		B⁻	= 76,5 - 79,4	= 2,7	
Objectifs généralement atteints	Travail fourni présentant certaines lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vue en classe sont plus ou moins bien intégrées.	C⁺	= 69,5 - 76,4	= 2,3	Succès
		C	= 64,5 - 69,4	= 2,0^(b)	
Objectifs partiellement atteints	Travail fourni nettement insatisfaisant, les critères attendus de rendement sont peu ou pas respectés. Les notions vue en classe sont généralement mal intégrées.	C⁻	= 62,5 - 64,4	= 1,7	En PROBATION (art. 14.3) : moyenne ≥ à 1,7 et < à 2,0
		D⁺	= 61,5 - 62,4	= 1,3	
		D^(a)	= 59,5 - 61,4	= 1,0	
Objectifs non atteints	Faible - échec Nul - échec	E	= 39,5 - 59,4	= 0,5	En EXCLUSION du programme (art. 16.1e): moyenne < à 1,7
		F	= 0 - 39,4	= 0	
		F*	= 0	= 0	
Art. 9.7 a,b,c - Défaut de se soumettre à une évaluation.		F			
Art. 16.2 - La note F* est portée au relevé de notes si l'abandon survient après la date limite d'abandon.		F			

(a) "D" Note de passage dans un cours

(b) "2,0" Moyenne minimale - progression dans le programme (art.14.2b et 15c)

(c) Calcul de la moyenne d'études (art.11.2b et c)

Évaluations sans valeur numérique et autres mentions sans valeur numérique (art. 11)

(S) : succès sans valeur numérique	ABA : abandon	Art.16.2 - Cours officiellement abandonné par l'étudiant avant la date limite (\$)
(E) : échec sans valeur numérique	ATN : en attente	Notes finales à venir (pour tous les étudiants du groupe)
	REM : remise	Art. 9.7c - Report de l'évaluation (pour l'étudiant)
	EQV : équivalence-cours	Art. 8.2
	EXE : exemption	Art. 8.3 - Autorisation à ne pas suivre un cours (base formation/expérience)

Indicateur de couleur		Succès ++
		Succès +
		Succès
		Attention ! Importantes difficultés dans le cours
		Attention ! Seuil limite de progression au prog.
		En grande difficulté, en probation au programme
	Échec du cours - Exclusion du programme	

IMPORTANT ! Veuillez consulter l'article 9 du Règlement des études afin de vous familiariser avec l'évaluation des apprentissages

ainsi que l'article 8, pour les limites de crédits autorisée et les conditions particulières (<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>)

Notez que, selon l'article 8, toute demande d'équivalence, d'exemption, de substitution et de transfert de cours doit être acheminée par écrit par l'étudiant à la TGDE du programme d'études concerné.

Toutefois, pour une demande de reconnaissance des acquis expérientiels, veuillez consulter le <http://fep.umontreal.ca/etudier-a-la-fep/reconnaissance-des-acquis/>

OU reconnaissance@fep.umontreal.ca

Système de notation des cours (art.11)

Pour tous les cours de l'École de langues, les normes de succès exprimées en lettres et en valeur en points sont les mêmes que pour l'ensemble des cours de la FÉP, seules les barèmes en % sont différents.

Normes de progression et de succès des programmes de la FÉP (art.14,15,16)

Évaluation qualitative	Interprétation	Note en lettres	Barèmes en %	Valeur en points
Objectifs dépassés	Travail de qualité EXCEPTIONNELLE dépassant les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe.	A⁺	= 95,5 - 100 =	4,3
	EXCELLENT travail: tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe.	A	= 90,5 - 95,4 =	4,0
		A⁻	= 87,5 - 90,4 =	3,7
Objectifs tout à fait atteints	TRÈS BON travail fourni: la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.	B⁺	= 83,5 - 87,4 =	3,3
		B	= 79,5 - 83,4 =	3,0
		B⁻	= 76,5 - 79,4 =	2,7
Objectifs généralement atteints	Travail fourni présentant certaines lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classe sont plus ou moins bien intégrées.	C⁺	= 69,5 - 76,4 =	2,3
		C	= 64,5 - 69,4 =	2,0
Objectifs partiellement atteints	Travail fourni nettement insatisfaisant, les critères attendus de rendement sont peu ou pas respectés. Les notions vues en classe sont généralement mal intégrées.	C⁻	= 62,5 - 64,4 =	1,7
		D⁺	= 61,5 - 62,4 =	1,3
		D^(a)	= 59,5 - 61,4 =	1,0
Objectifs non atteints	Faible - échec Nul - échec Échec par absence	E	= 39,5 - 59,4 =	0,5
		F	= 0 - 39,4 =	0
		F[*]	= 0 =	0

Art. 9.7 a,b,c - Défaut de se soumettre à une évaluation. Échec par absence.
Art. 16.2 - La note F* est portée au relevé de notes si l'abandon survient après la date limite d'abandon.

(a) "D" Note de passage dans un cours

Indicateur de couleur		
		Succès ⁺⁺
		Succès ⁺
		Succès
		Attention ! Importantes difficultés dans le cours
		Attention ! Seuil limite de progression au prog.
		Échec du cours

Moyenne d'études du programme ^(c) (art 11.2)

Pour tous les cours de l'*École de langues*, les normes de succès exprimées en lettres et en valeur en points sont les mêmes que pour l'ensemble des cours de la FÉP, seules les barèmes en % sont différents.

Normes de progression et de succès des programmes de la FÉP (art.14,15,16)

Barèmes en %	Note en lettres	Valeur en points	Moyenne cumulative en points
95,5 - 100	A ⁺	4,3	Succès ++
90,5 - 95,4	A	4,0	
87,5 - 90,4	A ⁻	3,7	
83,5 - 87,4	B ⁺	3,3	Succès +
79,5 - 83,4	B	3,0	
76,5 - 79,4	B ⁻	2,7	Succès
69,5 - 76,4	C ⁺	2,3	
64,5 - 69,4	C	2,0 ^(b)	Seuil limite de progression dans le programme
62,5 - 64,4	C ⁻	1,7	En PROBATION (art. 14.3) : moyenne ≥ à 1,7 et < à 2,0
61,5 - 62,4	D ⁺	1,3	En EXCLUSION du programme (art. 16.1e): moyenne < à 1,7
59,5 - 61,4	D ^(a)	1,0	
39,5 - 59,4	E	0,5	
0 - 39,4	F	0	
0	F [*]	0	

(b) "2,0" Moyenne minimale - progression dans le programme (art.14.2b et 15c)

(c) Calcul de la moyenne d'études (art.11.2b et c)

Indicateur de couleur	Description
Blue	Succès ++
Light Blue	Succès +
Light Green	Succès
Yellow	Attention ! Importantes difficultés dans le cours
Yellow	Attention ! Seuil limite de progression au prog.
Brown	En grande difficulté, en probation au programme
Red	Échec du cours - Exclusion du programme